



Chardonne, le 29 avril 2024

Municipalité de Chardonne



**Préavis n° 17/2023-2024 relatif à
une demande de crédit de CHF
659'739.56 pour la construction d'un
abri forestier et la réalisation d'un
parcours nature didactique**

Au Conseil communal de Chardonne

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

OBJET DU PRÉAVIS

La Municipalité de Chardonne souhaite créer un parcours didactique et ludique au Mont-Pèlerin, au lieu-dit La Maison Jean, une forêt publique propriété de la commune de Chardonne. L'objectif est de permettre de découvrir les multiples fonctions et enjeux de l'univers forestier, si important en ces temps de bouleversements climatiques.

Le parcours est destiné d'abord au jeune public, aux familles et aux écoles, mais pourra intéresser aussi les promeneurs. Le tracé empruntera les cheminements existants, en boucle d'environ 1,7 kilomètre, dont une partie sera accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Ces dernières années, le besoin de proximité avec la nature s'est fait de plus en plus manifeste, une tendance renforcée encore par la crise Covid et la période du semi-confinement. En particulier, les jardins d'enfants en plein air ou les journées d'école en forêt suscitent un réel intérêt, avec des formations spécifiques proposées aux enseignants.

Ce parcours offrira un but de sortie et de découverte répondant à ce besoin. Axé sur l'interaction entre l'homme et le monde de la forêt, il proposera une expérience qui se veut différente de celle des deux autres sentiers didactiques existant dans la région («La balade des grenouilles» à Vevey et «Le sentier de l'Érmite» à Blonay).

DESCRIPTIF DU PROJET

Neufs postes seront implantés le long de ce parcours, et un abri forestier avec plateforme d'observation fera office de lieu d'accueil et de pause pour les écoles et les visiteurs.

•L'abri

Inspirée par la spirale d'or, l'une des formes les plus élémentaires de la nature, l'architecture de cet espace d'accueil se veut à la fois contemporaine et en harmonie avec son environnement.

Le cabanon sera réalisé intégralement en rondins de sapin, et constitué d'un couvert en amont et d'une plateforme d'observation en aval, formant une unité traversée par le chemin.

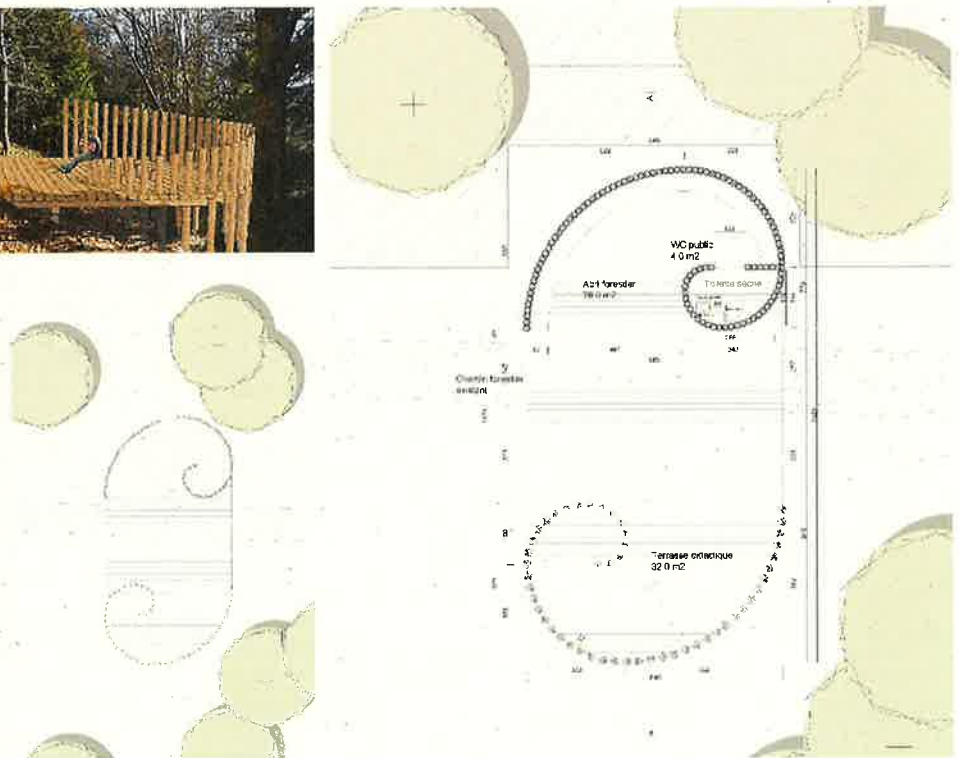
•Les postes

Les neuf postes aborderont les thématiques suivantes : les fonctions de la forêt, la régénération naturelle, les essences, la vie d'un arbre et ce que nous apprennent les souches, la faune, les métiers du bois, le bois-énergie, le sol forestier et l'eau.

Les textes didactiques seront relativement courts, avec un QR code renvoyant vers des informations plus détaillées sur un site internet dédié. La présentation sera en partie interactive, tactile et visuelle, et plusieurs postes comprendront des éléments ludiques, par exemple des silhouettes d'animaux à repérer le long du parcours. Le bois nécessaire à la construction des postes et de l'abri est labellisé Bois Suisse et Lignum Vaud (réalisé par Bois Initial SA). Dans la mesure du possible, du bois de la commune sera également utilisé.

ABRI FORESTIER

La commune de Chardonne est d'ores et déjà en possession d'un permis de construire pour l'abri forestier, délivré le 15 novembre 2022. L'abri sera équipé de toilettes sèches publiques et de coffres de rangement en bois permettant notamment aux classes d'école en pleine air d'avoir un lieu adapté à leurs besoins. Le toit de l'abri sera réalisé en toiture végétalisée pour une parfaite intégration dans la forêt.



PARCOURS ET POSTES

L'entreprise Expérientiel, spécialisée dans l'élaboration d'installations didactiques et écologiques, serait mandatée pour la réalisation de certains postes du parcours. En effet, le souhait de la Municipalité est que ces installations aient une durée de

vie conséquente en proposant une offre ergonomique de qualité et une réflexion aboutie.

Exemple de poste



Difficile d'imaginer qu'il ne restait ici presque plus aucun arbre sur pied au début de l'an 2000. Que s'était-il donc passé ?

Le 26 décembre 1999, l'ouragan Lothar s'est abattu sur la Suisse. Les vents ont atteint plus de 170 km/h, déracinant des milliers d'arbres. Au total, 46'000 hectares de forêts ont été détruits, l'équivalent de 62 stades de foot.

[Cadre de visualisation]

Dans cet îlot, on a laissé les arbres repousser et se développer librement. L'homme n'est pas intervenu du tout.

La nature fait d'abord pousser des ronces et des fougères, pour protéger le sol... puis des essences pionnières, comme les saules et les érables, parviennent à percer... et seulement ensuite des arbres comme les chênes, les hêtres et les sapins pourront croître.

[Régénération avec intervention de l'homme]

La forêt n'a pas besoin de l'humain pour s'épanouir, mais l'humain a besoin de la forêt et donne parfois un coup de pouce à la nature. Savez-vous pourquoi ?

Planter des arbres permet d'accélérer le processus naturel. On choisit de le faire dans certains cas, notamment quand des forêts de montagnes sont touchées par des incendies ou des tempêtes, car ces forêts doivent servir de protection contre les avalanches et les éboulements.

Ici, il y avait plusieurs raisons :

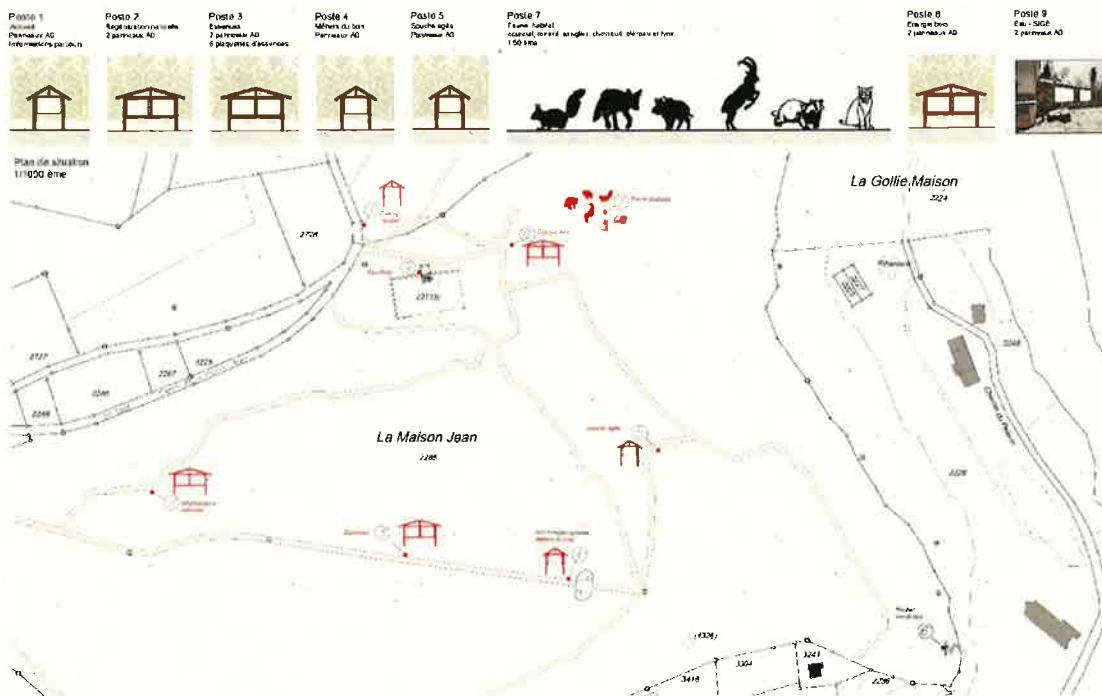
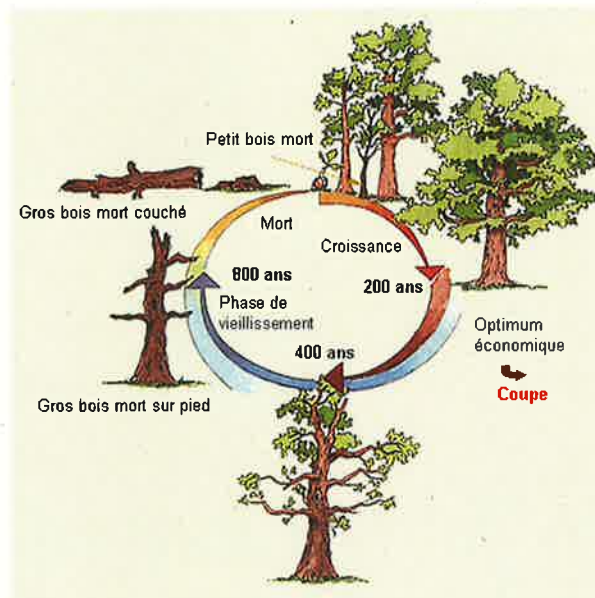
- *pour que cette forêt soit sans trop tarder à nouveau accueillante pour le public*
- *pour qu'on puisse continuer d'y produire du bois*

- pour diversifier les essences, car cela permet à la forêt d'être plus résistante

Le saviez-vous ?

Pour accomplir son cycle naturel, une forêt a besoin de centaines d'années. Bien sûr, tous les arbres ne grandissent pas en même temps et ne meurent pas en même temps. Mais voici comment cela se passe pour un chêne par exemple.

Adaptation du schéma du cycle de vie du chêne (source : WSL)



COÛTS

Abri forestier

- Travaux préparatoires	CHF	12'058.13
- Echafaudage	CHF	3'000.00
- Travaux de maçonnerie - béton - béton armé	CHF	4'083.68
- Réfection du chemin d'accès	CHF	35'348.70
- Charpente bois	CHF	286'897.40
- Ferblanterie - étanchéité	CHF	19'770.41
- Sanitaire WC secs	CHF	3'673.25
- Construction métallique	CHF	4'669.90
- Menuiserie intérieure	CHF	12'500.00
- Divers et imprévus	CHF	55'491.50
Total travaux abri	CHF	422'434.84

Frais secondaires et honoraires abri forestier

- Comptes Prorata 1.2%	CHF	4'439.32
- Frais de reproduction	CHF	2'500.00
- Honoraires architecte	CHF	30'000.00
- Honoraires ingénieur bois – maçonnerie	CHF	40'000.00
- Honoraires géomètre	CHF	2'000.00
Total frais secondaires	CHF	78'939.32

Postes

- Travaux de maçonnerie – béton – béton armé	CHF	12'000.00
- Charpente bois	CHF	22'517.35
- Expérientiel	CHF	27'024.70
- Poste SIGE 9	CHF	5'000.00
- Construction métallique – animaux en acier	CHF	15'415.06
- Points de vues 2x	CHF	12'486.00
- Panneaux imprimés 15x	CHF	2'000.00
- Divers et imprévus	CHF	14'466.47
Total postes	CHF	110'909.58

Frais secondaires et honoraires postes

- Comptes Prorata 1.2%	CHF	2'057.94
- Frais de reproduction	CHF	1'500.00
- Honoraires architecte	CHF	20'000.00
- Honoraires géomètre	CHF	2'000.00
- Création visuelle panneaux – graphisme- illustrations	CHF	19'998.50
- Création des textes	CHF	2'800.00
Total frais secondaires postes	CHF	47'455.82

MONTANT TOTAL TTC

CHF 659'739.56

Les démarches pour l'obtention de subvention auprès de plusieurs organismes sont en cours.

ESTIMATION DES CONSÉQUENCES DU PROJET SUR LE BUDGET COMMUNAL ANNUEL

En application de l'article 14 du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, il est précisé ce qui suit concernant les incidences du présent préavis sur le budget communal :

Années	2025	2026	2027	2028 et ss
Charges d'intérêt (2%)	13'194.80	13'194.80	13'194.80	13'194.80
Amortissement 30 ans	0.00	21'991.30	21'991.30	21'991.30

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHARDONNE

VU le préavis n° 17/2023-2024 relatif à une demande de crédit de CHF 659'739.56 pour la construction d'un abri forestier et la réalisation d'un parcours nature didactique

OUI le rapport de la commission chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,

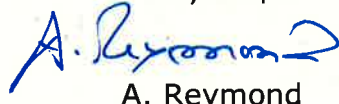
OUI le rapport de la commission des finances,

décide

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre la construction d'un abri forestier et la réalisation d'un parcours nature didactique
2. de lui accorder à cet effet une dépense extrabudgétaire de CHF 659'739.56.
3. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 659'739.56 aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2021-2026, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

Au nom de la Municipalité

La Syndique


A. Raymond

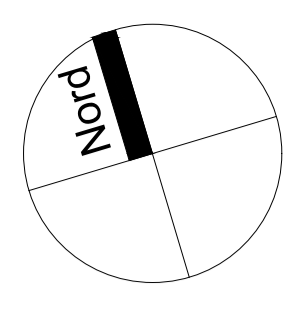


La Secrétaire


L. Hondzo

Municipal délégué : M. Gilbert Cavin

Annexes : Plans abri forestier
Permis de construire abri forestier
Plaquette sponsoring
Visuel des postes



La Maison Jean parcelle 2285 Commune de Chardonne					
MODIFICATION	D	H	L	ECHELLE	1/100-50
A	13.07.2022	E	I	FORMAT	A1
B	07.10.2022	F	J	DATE	13.07.2022
C		G	K	O	



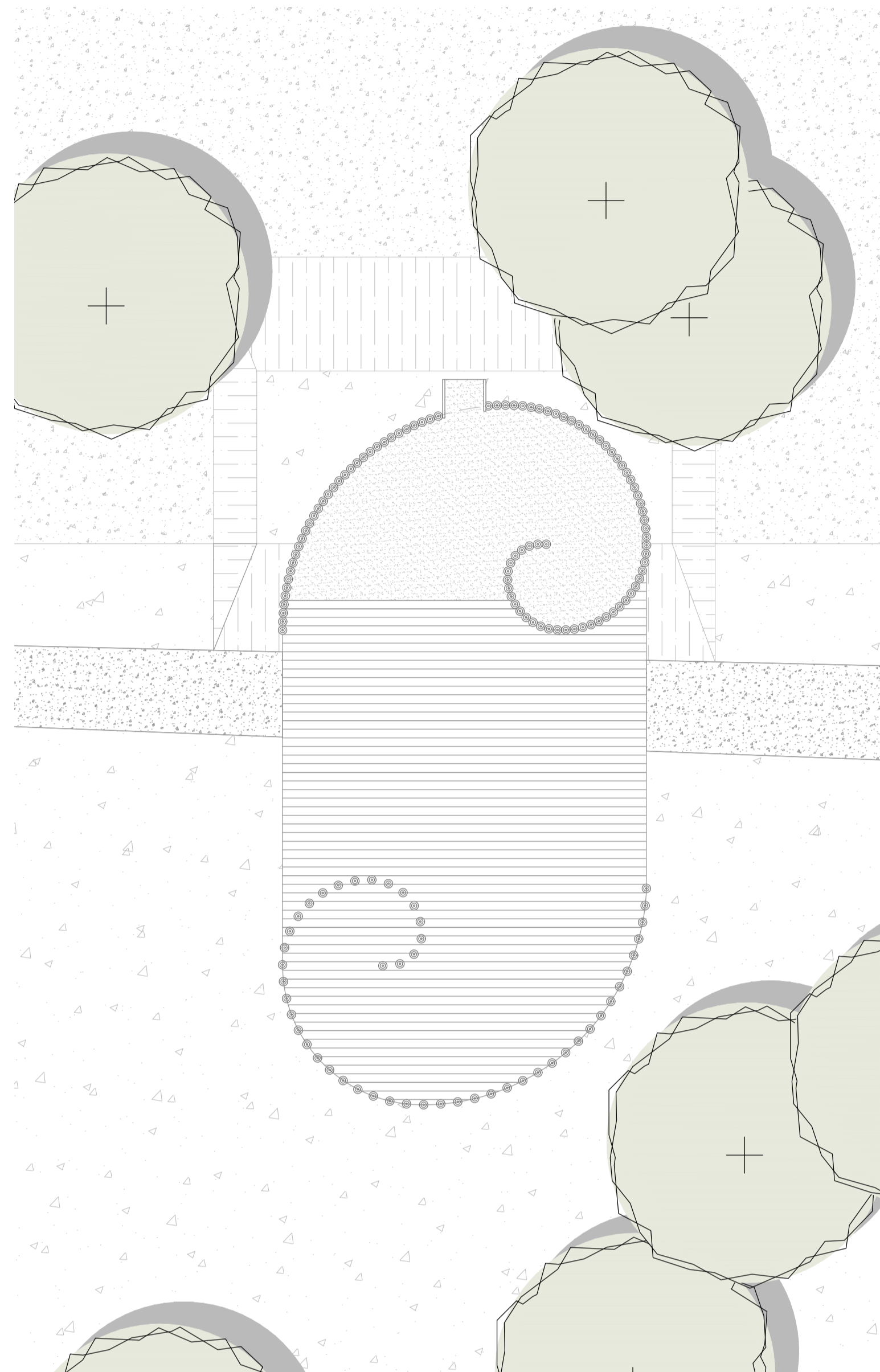
Intégration 3D



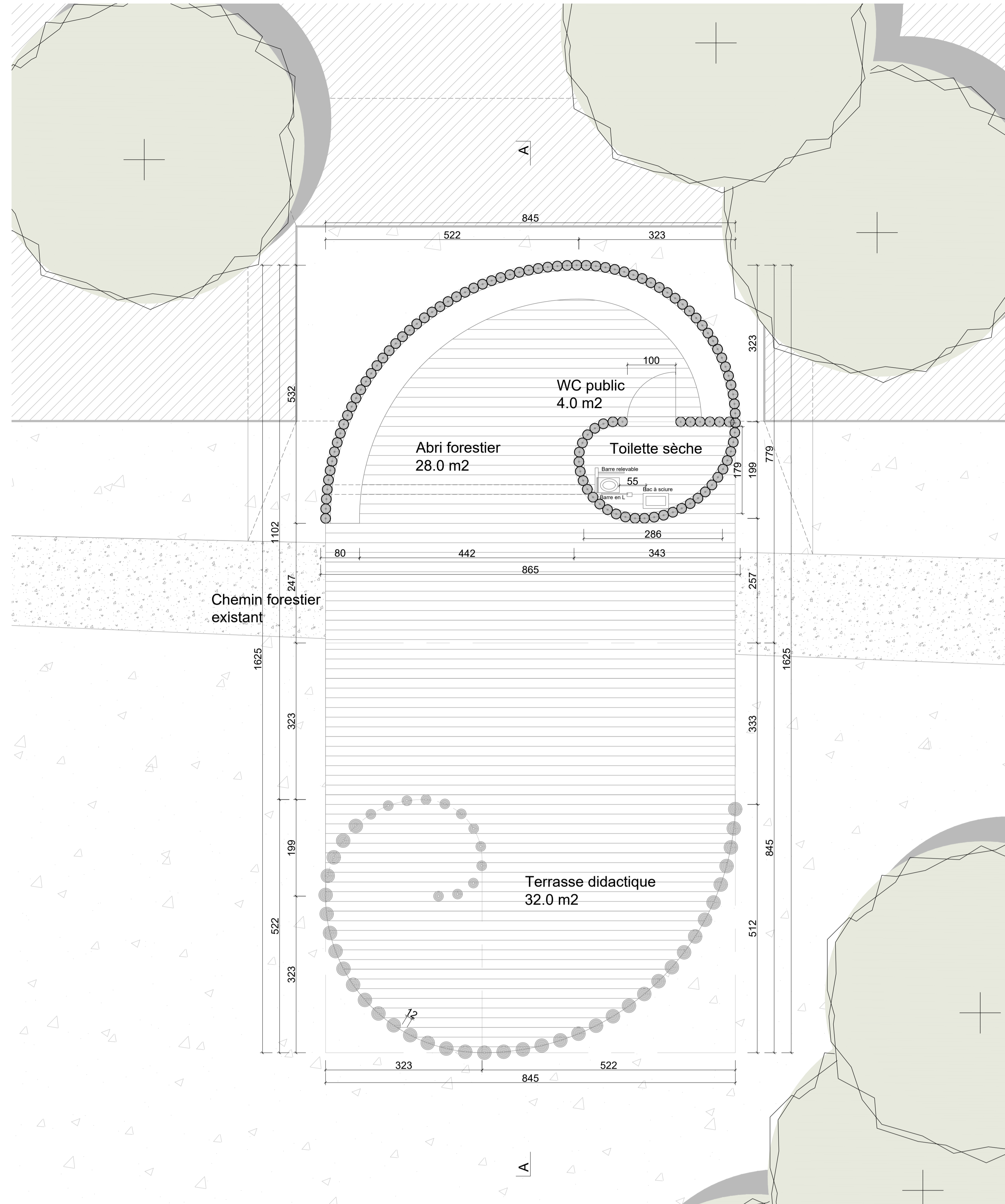
Image de synthèse 1



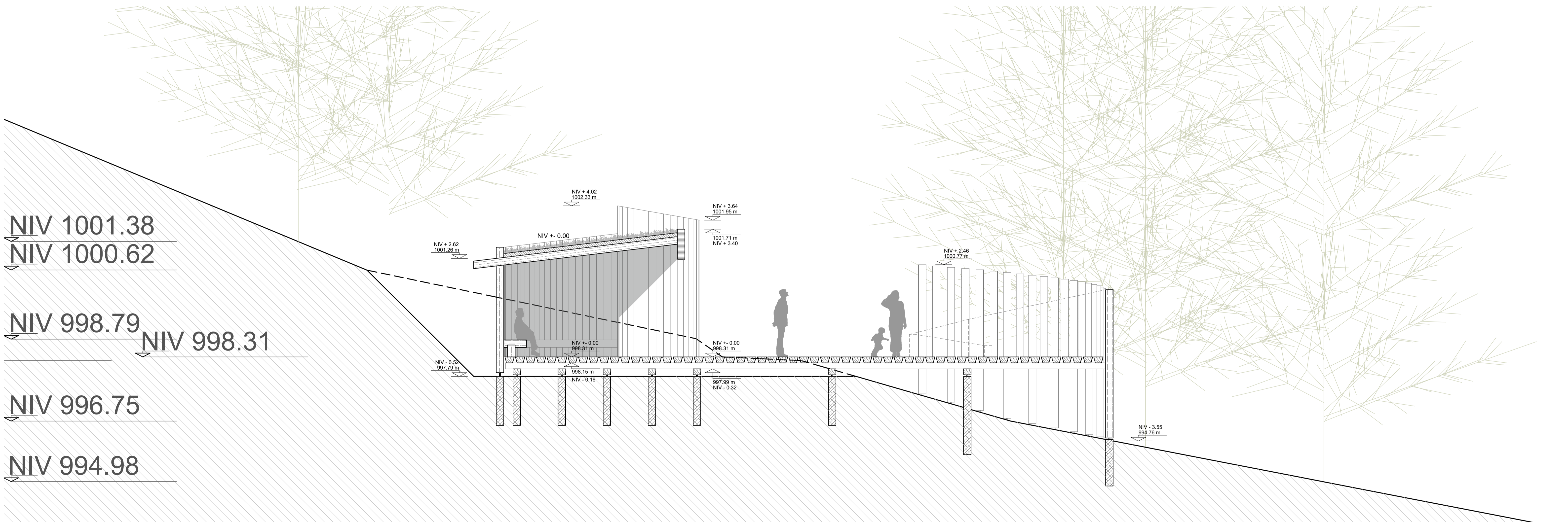
Image de synthèse 2



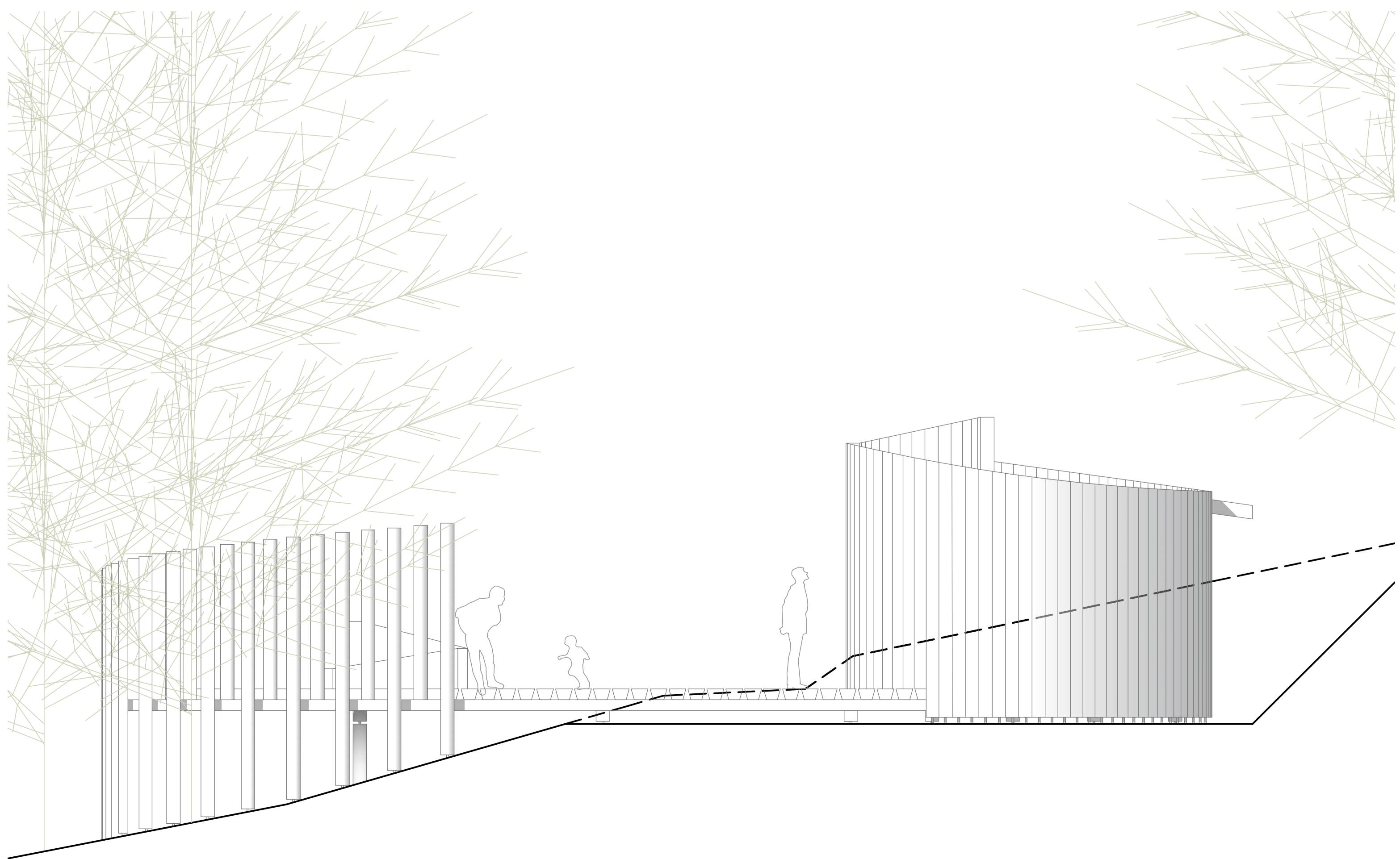
Plan toiture 1-100ème



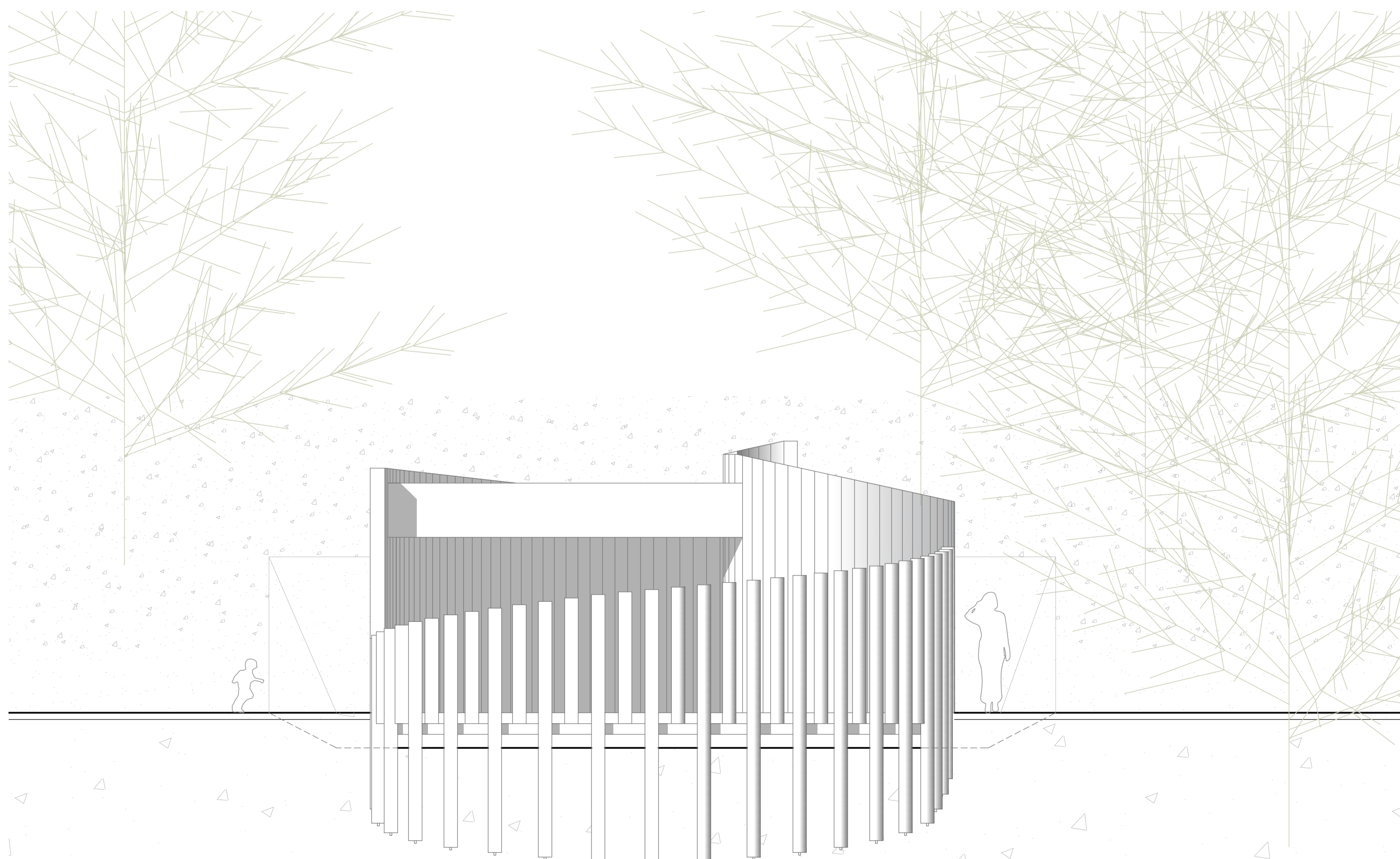
Plan 1-50ème



Coupe A-A 1-50 ème



Façade EST 1-50 ème



Façade SUD 1-50 ème

COMMUNE DE CHARDONNE

Permis de construire n° 2285

N° de dossier BTI : 8079 N° Camac : 215674
N° parcelle : 2285 N° ECA :
Coordonnées : 2'553'400 / 1'148'300
Situation de la parcelle : La Maison Jean
Délivré à (propriétaire) : Commune de Chardonne
Auteur des plans : Mollet Claire, MArchitectes Sàrl
Adresse : Avenue Paul-Cérésolle 4, 1800 Vevey
Genre de construction : Construction d'un abri forestier sur le chemin existant
Dérogation demandée :

Enquête publique ouverte du : 27.08.2022 au 26.09.2022

Conditions générales : Le présent permis est délivré sous réserve des droits des tiers, des dispositions légales cantonales et communales relevant de la police des constructions, de la protection des eaux et des lois et règlements particuliers, des normes et directives en vigueur, notamment celles issues de l'AEAI, et aux conditions de correspondance échangée. Il est valable deux ans dès ce jour. **Aucune modification ne peut être apportée au projet sans l'autorisation de la Municipalité.** Le cas échéant, les cartes de contrôle incluses sont à retourner en temps opportun aux services intéressés. Le permis d'habiter ou d'utiliser sera demandé en temps voulu.

Les autorisations cantonales ou fédérales, les conditions communales et autres annexes font partie intégrante du présent permis.

Autorisations spéciales cantonales ou fédérales accordées

Les directives des services de l'Etat contenues dans le rapport de synthèse de la Centrale des autorisations (CAMAC) du 3 octobre 2022 annexé seront strictement respectées.

Conditions spéciales communales

Tous les travaux seront exécutés dans les règles de l'art.

Le plan de l'élévation des coupes, façades et de la 3D, du Bureau d'architecte Mollet et Barmada modifié le 7 octobre 2022, approuvés par la Municipalité le XX.XX.2022, annulent et remplacent le plan équivalent soumis à l'enquête publique du 27 août 2022 au 26 septembre 2022.

Un plan modificatif pour le garde-corps afin de le rendre non escaladable, est à remettre avant le début des travaux pour validation.

Début des travaux : La carte de "début des travaux" sera retournée complétée lisiblement au BTI au début des travaux.

Fin des travaux : La carte de "fin des travaux" sera retournée au BTI dès la fin du chantier, mais suffisamment tôt afin de pouvoir procéder aux contrôles usuels de fin des travaux avant l'occupation des locaux.

Pour rappel : L'occupation des locaux est subordonnée à l'octroi du permis d'habiter ou d'utiliser qui pourra être délivré si les travaux extérieurs et intérieurs sont suffisamment achevés pour assurer la sécurité des habitants ou utilisateurs.

Intégration des ouvrages : La Municipalité se réserve d'exiger, à la fin des travaux, toutes dispositions et autre arborisation ou végétation vivace que l'intégration des nouveaux ouvrages pourrait justifier.

Planning et organisation du chantier :

Toutes manœuvres d'alimentation du chantier doivent s'exécuter en dehors du domaine public.

Dans tous les cas, un passage libre de 3 mètres minimum de largeur doit être garanti en tout temps sur le domaine public.

Services industriels : Préalablement à tous travaux de terrassement ou de fouille la direction des travaux doit contacter les services industriels.

Garde-corps : Mesures de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur.

Rampes d'escaliers, galeries accessibles aux habitants, balustrades des balcons, terrasses, garages etc.: La norme SIA 358 SN 543 358 du 1^{er} mars 2010 sera scrupuleusement respectée. Les éléments de protection horizontaux doivent empêcher l'escalade. Aucune dérogation auxdites mesures ne sera accordée.

L'allège des fenêtres aura une hauteur de 100 cm dès le sol intérieur fini ou cette hauteur pourra être compensée par un garde-corps. Elle pourra être réduite à 90 cm au cas où les murs et parapets fixes auront une épaisseur d'au moins 20 cm. Il est recommandé de tenir compte des documentations SIA et du BPA.

Feux de chantier : Conformément à l'ordonnance sur la protection de l'air, **les feux de chantier sont interdits.**

Plans conformes à l'exécution à transmettre au terme des travaux : Un jeu de plans conformes à l'exécution attestés et signés par l'architecte avec mention "conforme à l'exécution".

Voie et délai de recours

Conformément à la loi du 28 octobre 2008 sur la procédure administrative (LPA-VD ; RSV 173.36), la présente décision peut faire l'objet d'un recours au Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public, av. Eugène-Rambert 15, 1014, Lausanne.

Le recours s'exerce par écrit auprès dudit tribunal dans les **30 jours** dès la communication de la décision attaquée.

L'acte de recours doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le recours est accompagné, le cas échéant, de la procuration du mandataire.

L'instruction du recours et l'arrêt donnent lieu à la perception par le tribunal d'un émolument et au recouvrement des frais occasionnés.

Le permis de construire n'est pas exécutoire tant que le délai de recours n'est pas échu.

Chardonne, le 15 novembre 2022

Au nom de la Municipalité

le syndic

la secrétaire e.r.



F. Neyroud

S. Brun

Taxe réglementaire	: CHF
Permis de construire	: CHF 300.00
Permis d'habiter	: CHF 200.00
Frais spéciaux	: CHF 288.00 (frais annonce)
Total	: CHF 788.00

- Annexes :**
- 3 plans
 - 1 autorisation spéciale : CAMAC
 - 1 remarque : AVACAH
 - 1 carte de contrôle de l'inspection des chantiers
 - 2 cartes de contrôle (début travaux, fin travaux)
 - 1 prescription : Prévention des accidents

Distribution : Propriétaire – Boursier communal – BTI – Inspection des chantiers (icr@vevey.ch) – ECA – AVACAH



COMMUNE DE CHARDONNE



DESCRIPTION DU PARCOURS

POSTES & ABRI

LE PROJET

En quelques mots...

La Municipalité de Chardonne souhaite créer **un parcours didactique et ludique** au Mont-Pèlerin, au lieu-dit La Maison Jean, une forêt publique propriété de la commune de Chardonne. L'objectif est de permettre de **découvrir les multiples fonctions et enjeux de l'univers forestier**, si important en ces temps de bouleversements climatiques.

Le parcours est destiné d'abord au jeune public, aux familles et aux écoles, mais pourra intéresser aussi les promeneurs. Le tracé empruntera les cheminements existants, en boucle d'environ **1,7 kilomètre**, dont une partie sera accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Contexte

Ces dernières années, **le besoin de proximité avec la nature** s'est fait de plus en plus manifeste, une tendance renforcée encore par la crise Covid et la période du semi-confinement. En particulier, les jardins d'enfants en plein air ou les journées d'école en forêt suscitent un réel intérêt, avec des formations spécifiques proposées aux enseignants.

Ce parcours offrira **un but de sortie et de découverte** répondant à ce besoin. Axé sur **l'interaction entre l'homme et le monde de la forêt**, il proposera une expérience qui se veut différente de celle des deux autres sentiers didactiques existant dans la région («*La balade des grenouilles*» à Vevey et «*Le sentier de l'Ermite*» à Blonay).



UN PARCOURS INTERACTIF UNIQUE
NICHÉ AU COEUR DE LA RIVIERA...

LE PARCOURS

Neuf postes seront implantés le long de ce parcours, et un abri forestier avec plateforme d'observation fera office de lieu d'accueil et de pause pour les écoles et les visiteurs.



Equipé des **dernières technologies**, ce parcours permettra aux promeneurs de découvrir, à leur rythme, les multiples dimensions de l'univers forestier.

UN PARCOURS
ACCESSIBLE POUR TOUS!



L'ABRI

IMMERSION DANS LA FORÊT

L'architecture de l'abri et de la plateforme s'inspire de la forme la plus élémentaire trouvée dans la nature soit la **spirale d'or** : pommes de pin, pétales, coquilles d'escargots, tournesols, cornes d'animaux, etc.

L'architecture de cet espace d'accueil se veut à la fois contemporaine et en harmonie avec son environnement.

Le cabanon sera réalisé intégralement en rondins de sapin, et constitué d'un couvert en amont et d'une plateforme d'observation en aval, formant une unité traversée par le chemin.

Deux spirales sont en équilibre comme le yin et le yang.



Construction :

Le chemin passe à travers ces deux constructions :

- Couvert partiellement enterré - abri protecteur
- Plateforme d'observation sur pilotis comme observatoire
- Couvert avec table et banc
- Rangement pour les écoles ou commune
- WC sec
- Accessible pour les personnes à mobilité réduite
- La toiture de l'abri est végétalisée, c'est comme une maison de hobbit dans le talus.

La plateforme, **sur pilotis** en rondins qui deviennent barrière et sièges, proposera **une expérience qui se veut différente** de celle des autres sentiers didactiques existant dans la région.

ODEURS, SONS, BRUISSEMENTS, SAISONS

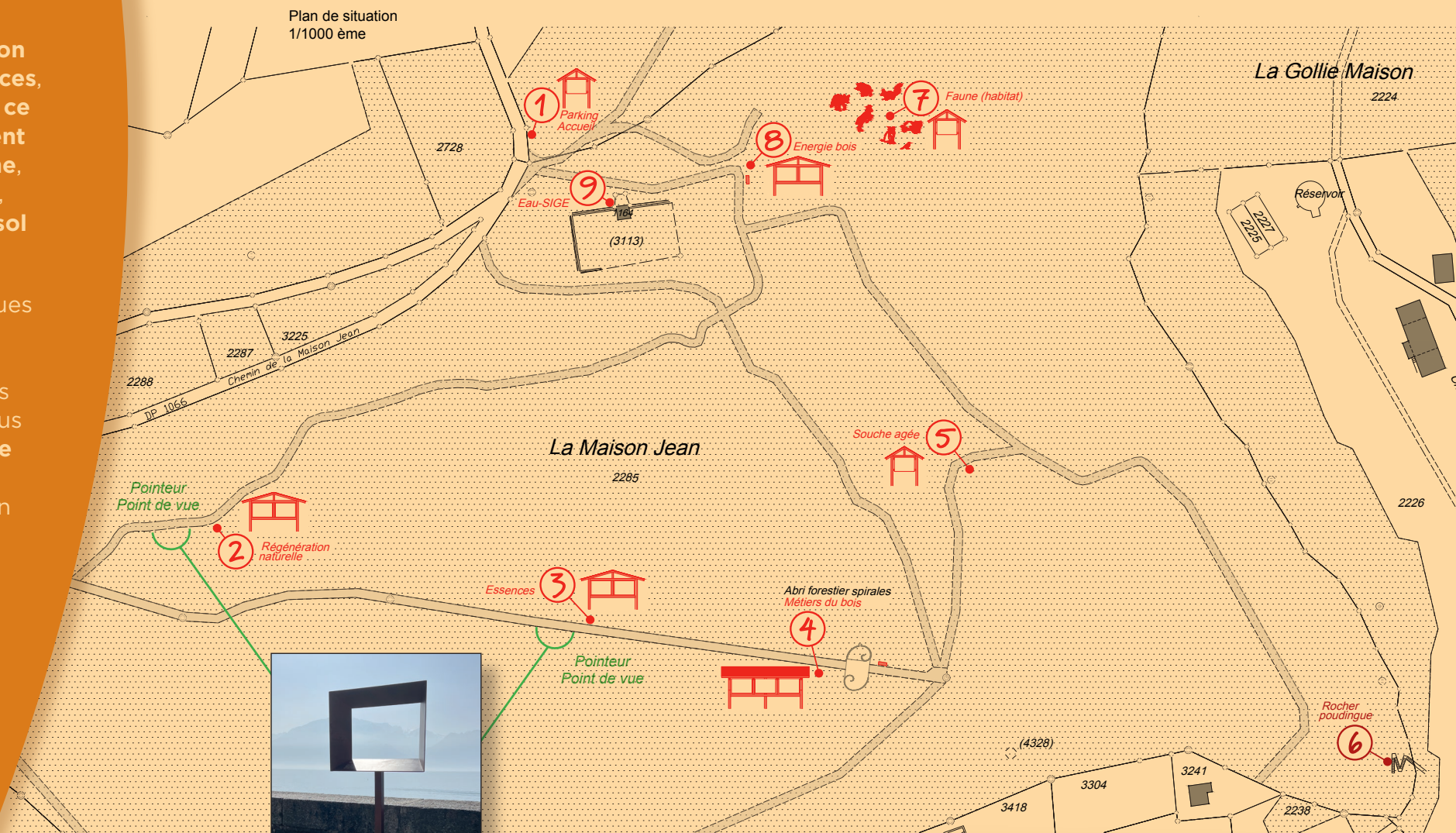
ECOUTER - ENTENDRE - SENTIR - RESENTIR - OBSERVER - CONTEMPLER - MÉDITER - JOUER

PAUSE - REPAS - JEUX - LIEU DE RENCONTRE - LIEU D'ENSEIGNEMENT - PIC-NIC - PARTAGE

LES POSTES

Les **neuf postes** aborderont les thématiques suivantes : **les fonctions de la forêt, la régénération naturelle, les essences, la vie d'un arbre et ce que nous apprennent les souches, la faune, les métiers du bois, le bois-énergie, le sol forestier et l'eau.**

Les textes didactiques seront relativement courts, avec **un QR code** renvoyant vers des informations plus détaillées sur un **site internet dédié**. La présentation sera en partie **interactive, tactile et visuelle**, et plusieurs postes comprendront **des éléments ludiques**, par exemple des silhouettes d'animaux à repérer le long du parcours.



LE CIRCUIT DE 1,7 KM POURRA ÊTRE EFFECTUÉ EN 1H30 ENVIRON



Une carte explicative du parcours permettra aux visiteurs de s'orienter.

+ Parking.



Dimension du panneau: A0

INTERVENANTS

MBArchitectes	Archi et DT
Mme Hess	Textes explicatifs
M. Keller	Illustrations
TRIANGLE	Graphisme



On pourra observer un îlot de la forêt laissé à son libre développement, sans coupe ni autre intervention humaine.

+ Angle de vision cadre.

INTERVENANTS

- MBArchitectes Archi et DT
- Mme Hess Textes explicatifs
- M. Keller Illustrations
- TRIANGLE Graphisme

Dimension de chaque panneau : A0

POSTE

RÉGÉNÉRATION

Difficile d'imaginer qu'il ne restait ici presque plus aucun arbre sur pied au début de l'an 2000. Que s'était-il donc passé ?

Le 26 décembre 1999, l'ouragan Lothar s'est abattu sur la Suisse. Les vents ont atteint plus de 170 km/h, déracinant des milliers d'arbres. Au total, 46'000 hectares de forêts ont été détruits, l'équivalent de 62 stades de foot.

RÉGÉNÉRATION AVEC INTERVENTION DE L'HOMME

La forêt n'a pas besoin de l'humain pour s'épanouir, mais l'humain a besoin de la forêt et donne parfois un coup de pouce à la nature. Savez-vous pourquoi ? Planter des arbres permet d'accélérer le processus naturel. On choisit de le faire dans certains cas, notamment quand des forêts de montagnes sont touchées par les incendies ou des tempêtes, car ces forêts doivent servir de protection contre les avalanches et les éboulements.

Ici, il y avait plusieurs raisons :

- pour que cette forêt soit sans trop tarder à nouveau accueillante pour le public
- pour qu'on puisse continuer d'y produire du bois
- pour diversifier les essences, car cela permet à la forêt d'être plus résistante.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Exem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum irure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour accomplir son cycle naturel, une forêt a besoin de centaines d'années. Bien sûr, tous les arbres ne grandissent pas en même temps et ne meurent pas en même temps. Mais voici comment cela se passe pour un chêne par exemple.

Optimum économique
Coupe

La nature fait d'abord pousser des ronces et des fougères, pour protéger le sol... puis des essences pionnières, comme les saules et les érables, parviennent à parcourir... et seulement ensuite des arbres comme les chênes, les hêtres et les sapins pourront croître.

POUR INFO

Dans cet îlot, on a laissé les arbres repousser et se développer librement. L'homme n'est pas intervenu du tout.



Observation des différentes essences.
+ Angle de vision cadre.

INTERVENANTS

- MBArchitectes Archi et DT
- Mme Hess Textes explicatifs
- M. Keller Illustrations
- TRIANGLE Graphisme

POSTE ESSENCES

Difficile d'imaginer qu'il ne restait ici presque plus aucun arbre sur pied au début de l'an 2000. Que s'était-il donc passé ?

LE FRÈRE

Le frêne est un arbre à feuilles ovales et dentées. Ses fleurs sont petites et vertes. Ses fruits sont des ailes qui se séparent en deux.

L'ÉRABLE

L'érable est un arbre à feuilles ovales et dentées. Ses fleurs sont petites et vertes. Ses fruits sont des ailes qui se séparent en deux.

LE CHÈNE

Le chêne est un arbre à feuilles ovales et dentées. Ses fleurs sont petites et vertes. Ses fruits sont des ailes qui se séparent en deux.

LE CERISIER

Le cerisier est un arbre à feuilles ovales et dentées. Ses fleurs sont petites et vertes. Ses fruits sont des ailes qui se séparent en deux.

POUR ALLER PLUS LOIN...

POUR INFO

Les arbres ont des formes différentes. Certains ont des feuilles ovales, d'autres des feuilles ovales et dentées. Certains ont des fleurs petites et vertes, d'autres des fleurs petites et blanches. Certains ont des fruits qui se séparent en deux, d'autres des fruits qui se séparent en quatre.

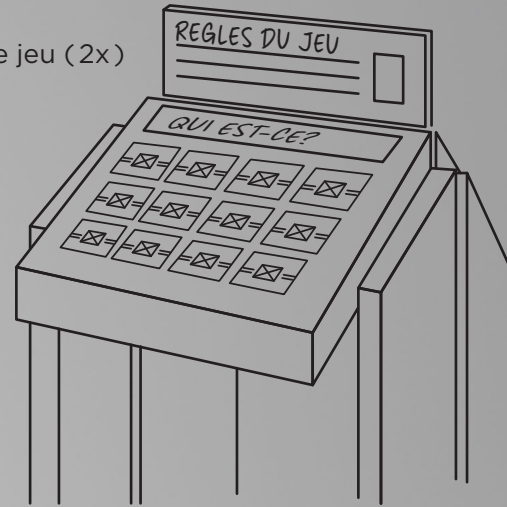
PARCOURS NATURE
MONT-POISSIN

Dimension de chaque panneau : A0



Disposée sur une trentaine de mètres le long, une série de panneaux présentera les différents métiers liés à la forêt et au bois.

Pupitre de jeu (2x)



INTERVENANTS

- MBArchitectes Archi et DT
- Mme Hess Textes explicatifs
- M. Keller Illustrations
- TRIANGLE Graphisme
- Expérientiel Projet - exécution (ou autre)



Dimension de chaque panneau : A0

4

MÉTIER

LOREM IPSUM DOLOR AMET SECTETUER

Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum irure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et justo.

● wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat.

● velit esse molestie consequat, vel illum dolore.

● wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat.

LES MÉTIERS DU BOIS

POUR INFO

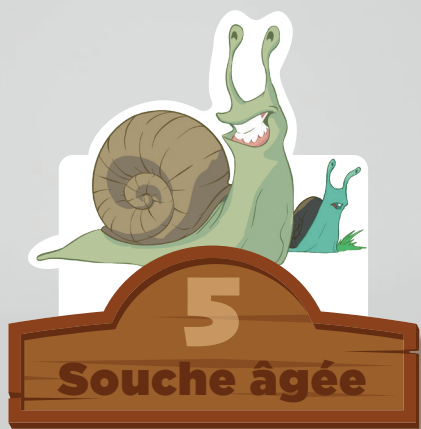
Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum irure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et justo.

Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum irure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et justo.

Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat.

Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat.

POUR ALLER PLUS LOIN...



Une belle souche tranchée servira d'exemple à l'explication du calcul des années de l'arbre et des différents événements (climatiques notamment) qui s'y sont «imprimés».

+ Pose de la souche âgée.

INTERVENANTS

MBArchitectes	Archi et DT
Mme Hess	Textes explicatifs
M. Keller	Illustrations
TRIANGLE	Graphisme
Maxim Roth	Souche âgée



Dimension du panneau: A0



Quels animaux se cachent derrière les buissons, dans les arbres ou sous la terre ?

Ce poste permettra de découvrir les animaux grandeur nature intégrés dans leur habitat.

+ 7 Sculptures d'animaux locaux en métal



INTERVENANTS

- MBArchitectes Archi et DT
- Mme Hess Textes explicatifs
- M. Keller Illustrations
- TRIANGLE Graphisme



POSTE FAUNE

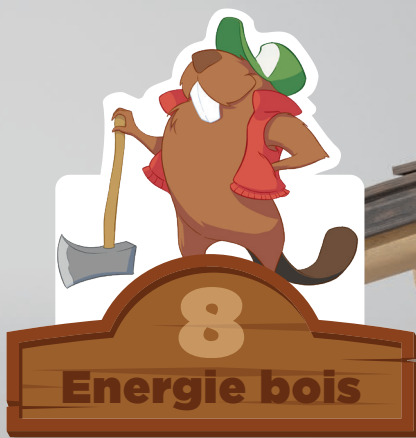
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore

Note #12
 Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy tincidunt

 CASTOR Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy tincidunt	 SANGLIER Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy tincidunt	 LOUP Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy tincidunt	 BICHE Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy tincidunt
 RENARD Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy tincidunt	 LIEVRE Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy tincidunt	 ECUREUIL Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy tincidunt	 MULOT Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy tincidunt

POUR ALLER PLUS LOIN...
 Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy tincidunt

Dimension du panneau : A0



Ce poste-clé développera la thématique du bois en tant qu'énergie renouvelable et ses avantages.

INTERVENANTS

- MBArchitectes** Archi et DT
- Mme Hess** Textes explicatifs
- M. Keller** Illustrations
- TRIANGLE** Graphisme
- Expérientiel** (ou autre) Projet - exécution

8 ÉNERGIE BOIS

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore

LOREM IPSUM DOLOR AMET SECTETUER

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut, vel eum iriure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et iusto.

- wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut
- velit esse molestie consequat, vel illum dolore

adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore

POUR ALLER PLUS LOIN...

Dimension de chaque panneau : A0

Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy tincidunt

Molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et

Suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat

Velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat

Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper

POUR INFO

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat.

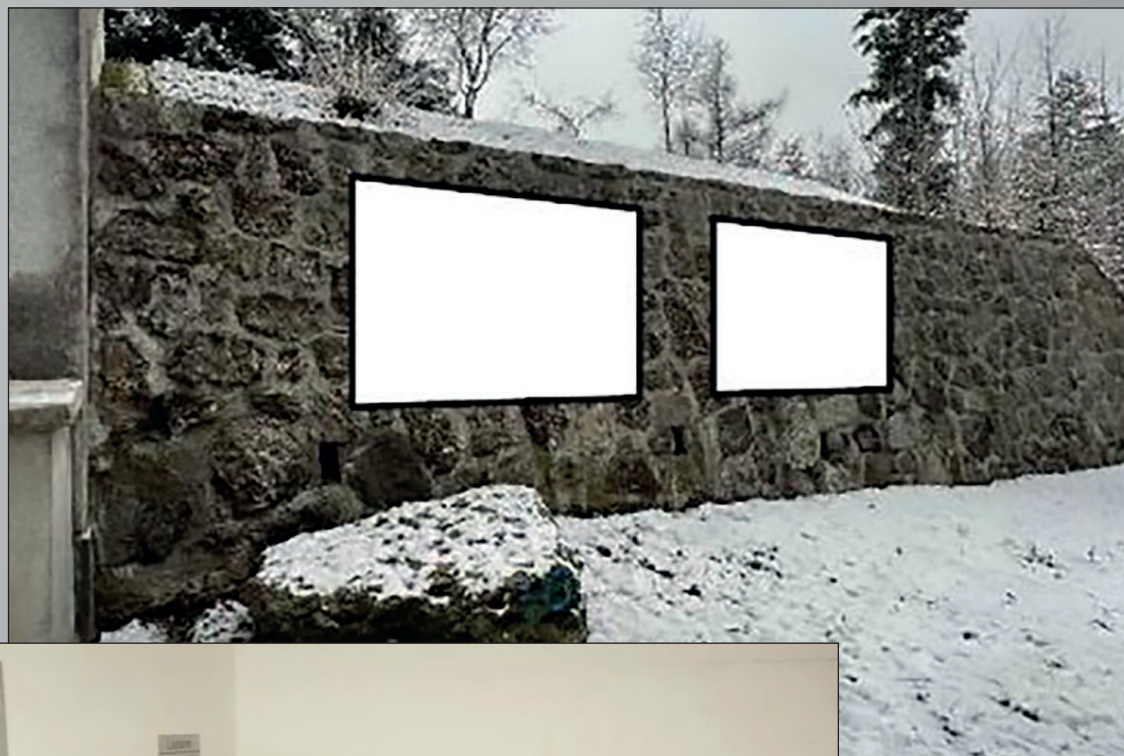
Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum iriure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et iusto.

Proposition d'Expérientiel
Explication avec activités à clapets illustrés contenant des questions / réponses.



Les eaux souterraines sont la principale ressource en eau du Service intercommunal de gestion (SIGE) dont une des tâches est d'assurer la distribution d'eau potable.

Projet à finaliser en collaboration avec le SIGE



INTERVENANTS

MBArchitectes	Archi et DT
SIGE	
Mme Hess	Textes explicatifs
M. Keller	Illustrations
TRIANGLE	Graphisme



Fenêtre pour voir l'eau du réservoir ou autre.



COMMUNE DE CHARDONNE

LA MAISON DE JEAN — PARCELLE 2285



PANNEAUX DES POSTES

POSTES DÉFINITIFS POUR PREAVIS

PARCOURS NATURE — POSTE



Une carte explicative du parcours permettra aux visiteurs de s'orienter.

+ Parking.



Dimension du panneau: A0

INTERVENANTS

MBArchitectes	Archi et DT
Mme Hess	Textes explicatifs
M. Keller	Illustrations
TRIANGLE	Graphisme



On pourra observer un îlot de la forêt laissé à son libre développement, sans coupe ni autre intervention humaine.

+ Angle de vision cadre.

INTERVENANTS

- MBArchitectes Archi et DT
- Mme Hess Textes explicatifs
- M. Keller Illustrations
- TRIANGLE Graphisme

Dimension de chaque panneau : A0

POSTE

RÉGÉNÉRATION

Difficile d'imaginer qu'il ne restait ici presque plus aucun arbre sur pied au début de l'an 2000. Que s'était-il donc passé ?

Le **26 décembre 1999**, l'ouragan Lothar s'est abattu sur la Suisse. Les vents ont atteint plus de **170 km/h**, déracinant des milliers d'arbres. Au total, **46'000 hectares** de forêts ont été détruits, l'équivalent de 62 stades de foot.

Note #3
Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed donec nonummy fraccidat

RÉGÉNÉRATION AVEC INTERVENTION DE L'HOMME

La forêt n'a pas besoin de l'humain pour s'épanouir, mais l'humain a besoin de la forêt et donne parfois un coup de pouce à la nature. Savez-vous pourquoi ? Planter des arbres permet d'accélérer le processus naturel. On choisit de le faire dans certains cas, notamment quand des forêts de montagnes sont touchées par les avalanches et les aboulements.

Ici, il y avait plusieurs raisons :

- pour que cette forêt soit sans trop tarder à nouveau accueillante pour le public
- pour qu'on puisse continuer d'y produire du bois
- pour diversifier les essences, car cela permet à la forêt d'être plus résistante.

POUR ALLER PLUS LOIN...
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed donec nonummy fraccidat. In nulla ut ut laoreet eod oris magis fraccidat velit esse molestie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour accomplir son cycle naturel, une forêt a besoin de centaines d'années. Bien sûr, tous les arbres ne grandissent pas en même temps et ne meurent pas en même temps. Mais voici comment cela se passe pour un chêne par exemple.

800 ans
200 ans
400 ans

Optimum économique
Coupe

La nature fait d'abord pousser des ronces et des fougères, pour protéger le sol... puis des essences pionnières, comme les saules et les érables, parviennent à parcourir... et seulement ensuite des arbres comme les chênes, les hêtres et les sapins pourront croître.

POUR INFO

Dans cet îlot, on a laissé les arbres repousser et se développer librement. L'homme n'est pas intervenu du tout.



Observation des différentes essences.

+ Angle de vision cadre.

INTERVENANTS

- MBArchitectes Archi et DT
- Mme Hess Textes explicatifs
- M. Keller Illustrations
- TRIANGLE Graphisme

POSTE ESSENCES

Difficile d'imaginer qu'il ne restait ici presque plus aucun arbre sur pied au début de l'an 2000. Que s'était-il donc passé ?

LE FRÈRE

Le frêne est un arbre à croissance rapide, capable de pousser dans des sols pauvres et secs. Ses feuilles sont ovales et ont des bords dentés.

L'ÉRABLE

L'érable est un arbre à croissance moyenne, capable de pousser dans des sols riches et humides. Ses feuilles sont ovales et ont des bords dentés.

LE CHÈNE

Le chêne est un arbre à croissance lente, capable de pousser dans des sols riches et humides. Ses feuilles sont ovales et ont des bords dentés.

LE CERISIER

Le cerisier est un arbre à croissance moyenne, capable de pousser dans des sols riches et humides. Ses feuilles sont ovales et ont des bords dentés.

POUR ALLER PLUS LOIN...

POUR INFO

Les arbres sont des végétaux à croissance lente, capables de vivre pendant des siècles. Ils jouent un rôle essentiel dans l'écosystème en produisant de l'oxygène et en absorbant le CO2.

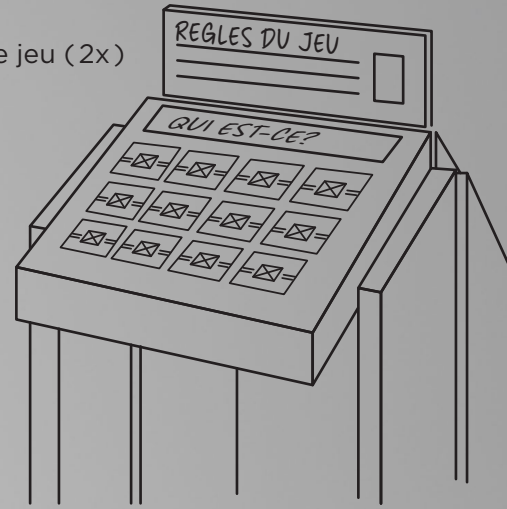
Dimension de chaque panneau : A0

PARCOURS NATURE – POSTE



Disposés sur une trentaine de mètres le long une série de panneaux présenteront les différents métiers liés à la forêt et au bois.

Pupitre de jeu (2x)

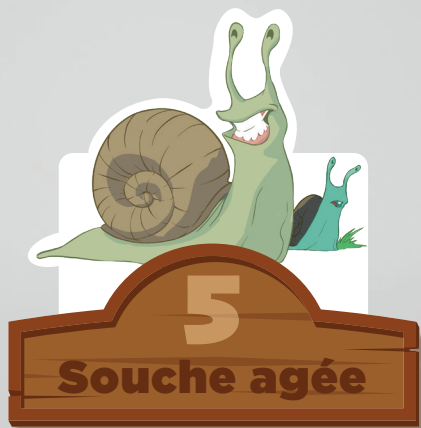


INTERVENANTS

- MBArchitectes Archi et DT
- Mme Hess Textes explicatifs
- M. Keller Illustrations
- TRIANGLE Graphisme
- Expérientiel Projet - exécution (ou autre)



Dimension de chaque panneau : A0



Une belle souche tranchée servira d'exemple à l'explication du calcul des années de l'arbre et des différents événements (climatiques notamment) qui s'y sont «imprimés».

+ Pose de la souche âgée.

INTERVENANTS

MBArchitectes	Archi et DT
Mme Hess	Textes explicatifs
M. Keller	Illustrations
TRIANGLE	Graphisme
Maxim Roth	Souche âgée



Dimension du panneau : A0



Quels animaux se cachent derrière les buissons, dans les arbres ou sous la terre ? Ce poste permettra de découvrir les animaux grandeur nature intégrés dans leur habitat.

+ 7 Sculptures d'animaux locaux en métal



INTERVENANTS

- MBArchitectes Archi et DT
- Mme Hess Textes explicatifs
- M. Keller Illustrations
- TRIANGLE Graphisme



POSTE FAUNE

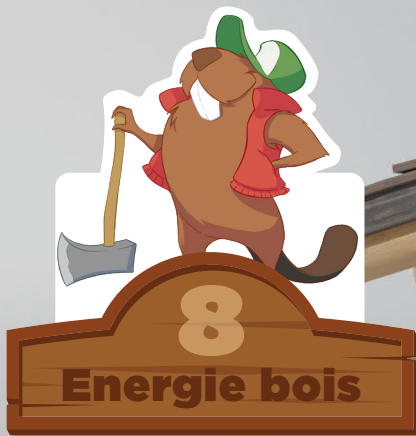
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore

Note #12
 Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore

 CASTOR Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore	 SANGLIER Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore	 LOUP Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore	 BICHE Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore
 RENARD Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore	 LIEVRE Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore	 ECUREUIL Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore	 MULOT Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore

POUR ALLER PLUS LOIN...
 Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore

Dimension du panneau : A0



Ce poste-clé développera la thématique du bois en tant qu'énergie renouvelable et ses avantages.

INTERVENANTS

- MBArchitectes** Archi et DT
- Mme Hess** Textes explicatifs
- M. Keller** Illustrations
- TRIANGLE** Graphisme
- Expérientiel** (ou autre) Projet - exécution

8 ÉNERGIE BOIS

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore.

LOREM IPSUM DOLOR AMET SECTETUER

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut, vel cum irure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et justo.

- wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut.
- velit esse molestie consequat, vel illum dolore.

adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat.

Dimension de chaque panneau : A0

Lorem ipsum dolor amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy tincidunt.

Molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et

Suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat.

Velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat

Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper

POUR INFO

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat.

Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum irure eolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et justo.

Proposition d'Expérientiel

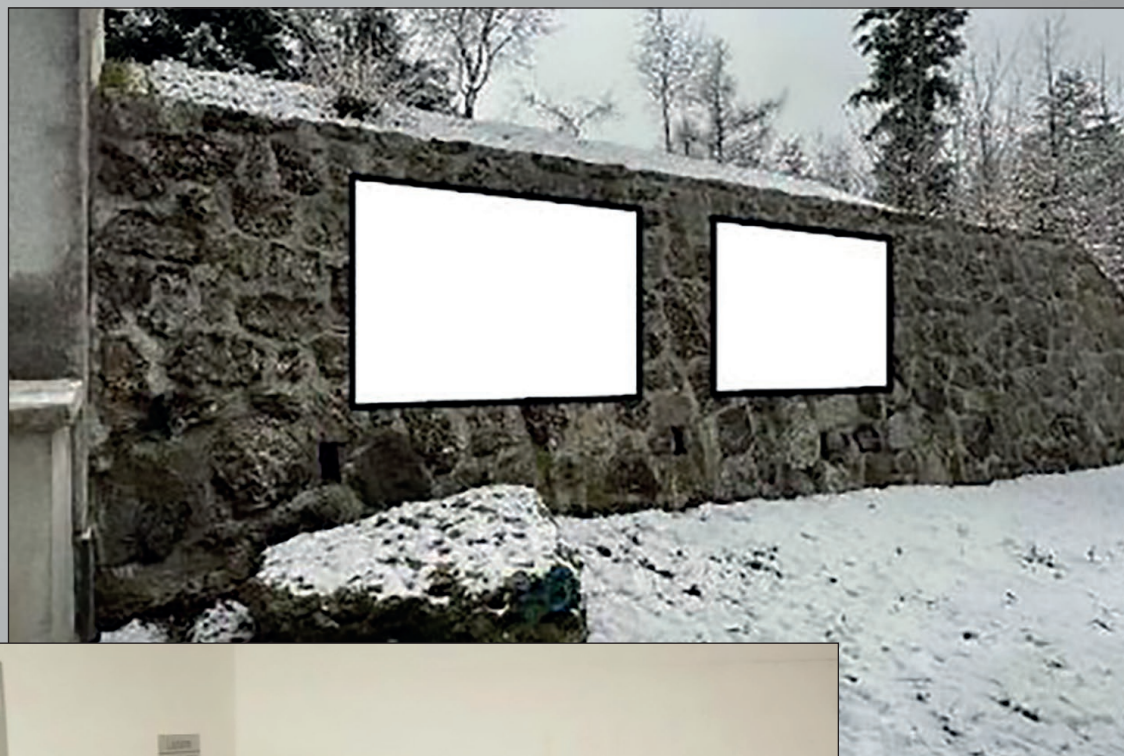
Explication avec activité à clapets illustrés contenant des questions/réponses.

PARCOURS NATURE — POSTE



Projet à finaliser
en collaboration
avec le **SIEG**

Les eaux souterraines sont la principale ressource en eau du Service intercommunal de gestion (**SIEG**) dont une des tâches est d'assurer la distribution d'eau potable.



INTERVENANTS

MBArchitectes	Archi et DT
SIEG	
Mme Hess	Textes explicatifs
M. Keller	Illustrations
TRIANGLE	Graphisme



Fenêtre pour
voir l'eau du
réservoir
ou autre.

Lausanne - La Louve — Parking Riponne